

## Économie politique du développement

POL4578 A

Professeur Stephen Brown

Hiver 2014

### PLAN DE COURS

Horaire du cours : Mardi, 11h30 à 12h50  
Vendredi, 13h à 14h20  
Résidence Brooks, pièce 314

Heures de bureau : Mardi, 9h45 à 11h, Pavillon des sciences sociales, bureau 7052

Courriel : brown@uottawa.ca  
SVP inclure « POL4578 » dans le sujet de votre message

Site web du cours : <http://lore.com/POL4578>

### DESCRIPTION OFFICIELLE DU COURS

Analyse critique des dilemmes et controverses politiques liés à la problématique du développement. Les thèmes choisis varient d'une année à l'autre : la place et le rôle de l'État, les stratégies de développement, le rôle des firmes multinationales, les crises, etc.

### OBJECTIFS

Ce cours effectuera une analyse critique de dilemmes et controverses politiques liés à la problématique du développement, adoptant une perspective générale d'économie politique. Entre autres, nous aborderons les questions suivantes : Comment explique-t-on les inégalités entre les pays « en voie de développement » et les pays « industrialisés » ? À quoi attribue-t-on le succès de certaines expériences de développement et l'échec de maintes autres ? Quelle participation prône-t-on pour l'État et le marché ? Quel rôle joue le contexte mondial, y compris les crises et la coopération internationale? Comment pourrait-on repenser le développement ?

## EXIGENCES DU COURS ET ÉVALUATION

### *Participation*

Une grande partie des rencontres consisteront de séminaires, c'est-à-dire, d'analyse collective de textes. Il est donc essentiel que les étudiant-e-s fassent les lectures avant d'assister au cours et participent activement. Pour entamer la discussion dans les séminaires, chaque texte sera brièvement « présenté » (et non résumé) par un-e étudiant-e désigné-e d'avance. Ses propos consisteront de quelques commentaires analytiques ou de questions qui pourraient susciter la discussion.

### *Fiches analytiques*

Les étudiant-e-s devront remettre, au cours du trimestre, quatre ou cinq travaux courts (d'environ une page chacun, à simple interligne). L'objectif sera d'*analyser* une des lectures obligatoires à être discutées en classe, c'est-à-dire en faire une réflexion analytique personnelle sur l'argumentaire et le contenu des textes, leurs conséquences logiques *ou* leurs relations avec les théories ou les autres textes. Il est impératif de se rappeler que ce travail ne doit pas être un résumé ou une appréciation personnelle.

Quelques suggestions : Si vous signalez des questions que le texte soulève, essayez d'y répondre. Si vous mentionnez des éléments qui n'y sont pas discutés, expliquez leur importance et l'impact qu'ils auraient sur l'argumentaire du texte. Si le texte est brillant à votre avis et vous êtes en accord complet, essayez d'extrapoler, d'appliquer l'argumentaire à d'autres champs, peut-être en discutant de ce qu'il implique pour les politiques publiques.

Ces fiches devront être envoyées par courriel au professeur avant midi la veille du séminaire. Elles ne seront sous aucune circonstance acceptées en retard. Il incombe à chaque étudiant-e de s'assurer de remettre au moins quatre fiches au courant de la session. Il ne sera pas possible de remettre une fiche sur un texte déjà discuté ou un texte additionnel, ni plusieurs fiches sur des textes différents à être discutés lors d'un cours donné, ni plus que cinq fiches. Les étudiant-e-s qui remettraient moins de quatre fiches recevront automatiquement un « E1N » comme note finale, c'est-à-dire échoueront le cours. Si cinq fiches sont remises, les quatre meilleures seront utilisées dans le calcul de la note finale.

### *Travail de recherche ou essai*

#### Option 1

Le travail de recherche devra porter sur un sujet relié à la thématique du cours, à être approuvé par le professeur au plus tard le 11 février.

Un projet de travail de recherche devra être soumis au plus tard le 7 mars. Il sera composé d'un résumé, comprenant la question de recherche, l'hypothèse préliminaire et le cadre analytique (environ une page dactylographiée à simple interligne) et d'une bibliographie préliminaire

annotée (commentée) d'au moins 12 sources non Internet, dont un minimum de cinq articles de revues « scientifiques » (aucune limite de longueur),

Le travail de recherche d'environ 17 à 20 pages (dactylographié à double interligne, sans compter les notes de renvoi ou la bibliographie) devra être remis au plus tard le 17 avril à 11h30. Le travail final devra compter au moins 17 sources non Internet, dont un minimum de sept articles « scientifiques ». Les sources non citées ne doivent pas figurer dans la bibliographie.

Veillez noter que les lectures obligatoires du cours peuvent être utilisées. Cependant, elles ne comptent pas dans le calcul du nombre de sources.

## Option 2

S'ils le désirent, les étudiant-e-s pourront faire un stage d' « apprentissage par l'engagement communautaire », c'est-à-dire faire au moins 30 heures de bénévolat auprès d'une organisation oeuvrant dans le domaine du développement international et mondialisation. Un essai de 4 à 10 pages serait à remettre au plus tard le 17 avril à 11h30. Pour être placé-e-s, les étudiant-e-s devront s'inscrire auprès du Centre d'engagement mondial et communautaire, tel qu'expliqué en classe le 10 janvier (voir également <http://auservicedumonde.uottawa.ca/fr/apprentissage-engagement-communautaire>). Le contenu et la longueur de l'essai final dépendront de la nature et des activités du stage et devront être discutés avec le professeur.

## *Remise des travaux*

Tout travail qui n'est pas remis directement au professeur devra être remis au secrétariat de l'École d'études politiques (FSS 7005). Si le secrétariat est fermé, les travaux peuvent être mis dans la boîte aux lettres de l'École. Ils seront timbrés avec la date de réouverture du secrétariat et cela comptera comme date de remise. Les travaux remis après 16h30 seront considérés comme étant remis le prochain jour ouvrable. Sans permission préalable du professeur, il n'est pas permis de soumettre un travail par courriel (sauf dans le cas des fiches analytiques) ou de le glisser sous sa porte.

Les plans et travaux de recherche remis en retard seront pénalisés à titre de 5 % par jour, y compris les fins de semaine. Ils ne seront pas acceptés plus de sept jours après la date de remise. Dans un tel cas, l'étudiant-e recevra comme note finale « EIN », c'est-à-dire, échouera le cours. Une exception sera faite si une prolongation est accordée *au moins une semaine à l'avance* par le professeur ou en cas de maladie ou d'urgence imprévue, si elle est appuyée de documentation officielle pertinente (par exemple, certificat de médecin, de décès, rapport de police). La Faculté se réserve le droit d'accepter ou de refuser la raison avancée. Les raisons telles que les voyages, les obligations de travail et les erreurs commises dans la lecture du plan de cours ne sont normalement pas acceptées.

## Calcul de la note finale

### Option 1

Composante	Pondération	Échéance
Projet de recherche	10 %	7 mars
Travail de recherche	35 %	17 avril, 11h30
Fiches analytiques (4 ou 5)	40 %	Au long du semestre
Participation (y compris les présentations orales)	15 %	Au long du semestre

### Option 2

Composante	Pondération	Échéance
Essai	35 %	17 avril, 11h30
Fiches analytiques (4 ou 5)	50 %	Au long du semestre
Participation (y compris les présentations orales)	15 %	Au long du semestre

Ceux et celles dont l'assistance est jugée insuffisante ou qui d'une façon ou d'une autre ne répondent pas à toutes les exigences du cours recevront comme note finale « EIN », ce qui équivaut à un échec.

## THÈMES ET LECTURES

Les étudiant-e-s devront télécharger les articles de revues scientifiques accompagnés d'une étoile (★) et en apporter une copie au séminaire. Ils peuvent acheter un recueil comprenant toutes les autres lectures obligatoires à RYTEC, 404 rue Dalhousie, tél. (613) 241-2679, [www.rytec.ca](http://www.rytec.ca). Une copie du recueil sera également disponible à la réserve de la bibliothèque Morisset (prêt de quatre heures).

### I. INTRODUCTION AU COURS : PERSPECTIVES HISTORIQUES ET THÉORIQUES

#### **7 janvier – Présentation du cours**

Aucune lecture requise.

#### **10 janvier – Introduction à la matière**

Présentation d'une représentante du Centre d'engagement mondial et communautaire au sujet de l'apprentissage par l'engagement communautaire

Sen, Amartya. *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*. Paris, Éditions Odile Jacob, 2000, pp. 9-21.

Comélieu, Christian. « Un défi économique sans précédent », *Savoirs et jeux d'acteurs pour des développements durables* (Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2001), pp. 41-51. (Ne pas rédiger de fiche analytique sur ce texte.)

### **14 janvier – Les origines historiques du sous-développement**

Coquery-Vidrovitch, Catherine. « Les conditions de la dépendance : histoire du sous-développement ». In Catherine Coquery-Vidrovitch et Alain Forest (dir.). *Décolonisations et nouvelles dépendances*. Lille, Presses Universitaires de Lille, 1986, pp. 25-48.

### **17 janvier – Perspectives théoriques (I) : modernisation et dépendance**

Lewellen, Ted C. « Modernization and Dependency: Theories of Underdevelopment » *Dependency and Development: An Introduction to the Third World*. Westport, CT, Bergin & Garvey, 1995, pp. 49-70.

### **21 janvier – Perspectives théoriques (II) : néolibéralisme et consensus de Washington**

Sadigh, Elie. « La Banque mondiale et le Fonds monétaire international face aux problèmes des pays en développement et les conséquences de leurs exigences ». *Étude économique et géopolitique du développement : Le sous-développement n'est pas une fatalité*. Paris, L'Harmattan, 2002, pp. 200-225.

★ Przeworski, Adam. « The Neoliberal Fallacy. » *Journal of Democracy*, vol. 3, n° 3 (juillet 1992), pp. 45-59.

### **24 janvier – Perspectives théoriques (III) : vers un post-consensus de Washington ?**

★ Lautier, Bruno. « Pourquoi faut-il aider les pauvres? Une étude critique du discours de la Banque Mondiale sur la pauvreté ». *Revue Tiers Monde*, vol. 43, n° 169 (janvier-mars 2002), pp. 137-165.

★ Lebovics, Maxime. « Analyse des apports et des contraintes du développement participatif ». *Afrique contemporaine* n° 223-24 (2007/3-4), pp. 403-432.

## **II. GRANDS THÈMES ET ENJEUX**

### **28 janvier – Les inégalités (I)**

Sen, Amartya. *Repenser l'inégalité*. Paris: Éditions du Seuil, 2000, pp. 149-169.

## **31 janvier – Les inégalités (II)**

Passé-Smith, John T. « Characteristics of the Income Gap Between Countries ». In Mitchell A. Seligson et John T. Passé-Smith (dir.). *Development and Underdevelopment: The Political Economy of Global Inequality*, 4<sup>e</sup> édition. Boulder et Londres, Lynne Rienner, 2008, pp. 11-30.

Huchon, Jean et Réseau IMPACT. « Les inégalités sont-elles facteurs de fragilité ? ». In Jean-Marc Châtaigner et Hervé Magro (dir.). *États et sociétés fragiles : Entre conflits, reconstruction et développement*. Paris, Karthala, 2007, pp. 75-90.

## **4 février – Gouvernance**

★ Meisel, Nicolas et Jacques Ould Aoudia. « Le miroir brisé de la ‘bonne gouvernance’ : quelles conséquences pour l’aide au développement ? ». *Afrique contemporaine*, n° 229 (1/2009), pp. 181-196.

Campbell, Bonnie. « Bonne gouvernance, réformes institutionnelles et stratégies de réduction de la pauvreté : sur quel agenda de développement ? ». In Jacques Fisette et Marc Raffinot (dir.). *Gouvernance et appropriation locale du développement. Au-delà des modèles importés*. Ottawa, Presses de l’Université d’Ottawa, 2010, pp. 35-56.

## **III. SOLUTIONS ÉTATIQUES**

### **7 février – Le rôle de l’État (I)**

★ Kelly, Robert. « No ‘return to the state’: dependency and developmentalism against neo-liberalism ». *Development in Practice*, vol. 18, n° 3 (juin 2008), pp. 319-332.

### **11 février – Le rôle de l’État (II)** (date limite pour l’approbation du sujet de recherche)

Leftwich, Adrian. « Developmental States: Bringing Politics Back In ». *States of Development: On the Primacy of Politics in Development*. Cambridge, Polity Press, 2000, pp. 152-170.

★ Evans, Peter. « Transferable Lessons? Re-examining the Institutional Prerequisites of East Asian Economic Policies ». *Journal of Development Studies*, vol. 34, n° 6 (août 1998), pp. 66-86.

### **14 février – Scénarios de succès**

★ Programme des Nations Unies pour le développement. « Les moteurs de transformation du développement ». *Rapport sur le développement humain 2013*. New York, PNUD, 2013, pp. 67-91. Internet : <http://hdr.undp.org/fr/rapports/mondial/rdh2013/telecharger/>.

★ Vercueil, Julien. « Que nous apprennent les BRIC ? Trois conjectures sur les économies émergentes ». *Mondes en développement*, n° 158 (2012/2), pp. 25-34.

## **25 février – Les bailleurs de fonds internationaux**

- ★ Mordasini, Michel. « Mise en oeuvre des politiques publiques globales : les agences d'aide joignent-elles le geste à la parole ? ». *Revue internationale de politique de développement*, vol. 3 (2012), pp. 27-41.

## **28 février – La coopération Sud-Sud**

- ★ Hugon, Philippe, « L'économie politique tricontinentale : le cas des relations de l'Afrique avec la Chine et l'Inde », *Revue Tiers Monde*, n° 208 (2011/4), pp. 45-63.

## **IV. SOLUTIONS CAPITALISTES**

### **4 mars – Perspectives philanthropiques**

Visionnement en classe du vidéo « Capitalisme et philanthropie, l'impossible mariage ? » (2009, 54 minutes). Aucune lecture requise.

### **7 mars – Le commerce équitable** (remise des projets de recherche)

Cary, Paul. *Le commerce équitable : Quelles théories pour quelles pratiques ?* Paris, L'Harmattan, 2004, pp. 67-99.

Waridel, Laure. « La route conventionnelle du café ». *Acheter, c'est voler. Le cas du café*. Trad. Louise Laplante. Montréal, Éditions Écosociété et Équiterre, 2005, pp. 61-81.

### **11 mars – La microfinance**

- ★ Lelart, Michel. « Le père du microcrédit honoré par le prix Nobel... de la paix ! ». *Revue d'économie politique*, vol. 117, n° 2 (2007), pp. 197-208.
- ★ Servet, Jean-Michel, « La crise du microcrédit en Andhra Pradesh (Inde) ». *Revue Tiers Monde*, n° 207 (2011/3), pp. 43-59.

### **14 mars – Le secteur privé (I) : commerce et partenariats public-privé**

- ★ Delleur, Philippe. « Commerce, croissance et réduction de la pauvreté ». *Politique étrangère* (été 2005/2), pp. 373-385.
- ★ Loxley, John. « Are public-private partnerships (PPPs) the answer to Africa's infrastructure needs? ». *Review of African Political Economy*, vol. 40, n° 137 (2013), pp. 485-495.

## **18 mars – Le secteur privé (II) : responsabilité sociale des entreprises**

Vidéo : « La responsabilité sociale des entreprises » (2011, 52 minutes)

- ★ Slack, Keith. « Mission impossible?: Adopting a CSR-based business model for extractive industries in developing countries ». *Resources Policy*, vol. 37, n° 2 (juin 2012), pp. 179-184.

## **21 mars – Le secteur privé (III) : la vision du gouvernement canadien**

Chambre des communes du Canada. *Stimuler la croissance économique inclusive : rôle du secteur privé dans le développement international*. Rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international. Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2012.

## **V. LES CRISES**

### **25 mars – L’endettement (I) (évaluation du cours)**

Hernández Pedraza, Gladys Cecilia. « La dette externe du Tiers Monde : nouvelles initiatives ou vieilles recettes ? ». *Alternatives Sud*, vol. 9, n° 2-3 (2002), pp. 25-53.

Visionnement en classe du début du vidéo *Life and Debt* (Stephanie Black, 2001, 86 minutes).

### **28 mars – L’endettement (II)**

Suite et fin du vidéo *Life and Debt*, suivi de discussion. Aucune lecture requise.

### **1<sup>er</sup> avril – La crise financière mondiale**

- ★ Gills, Barry K. « Going South: capitalist crisis, systemic crisis, civilisational crisis ». *Third World Quarterly*, vol. 31, n° 2 (mars 2010), pp. 169-184.
- ★ Hugon, Philippe. « La crise va-t-elle conduire à un nouveau paradigme du développement ? ». *Mondes en développement*, n° 150 (2010/2), pp. 53-67.

## **VI. CONCLUSION**

### **4 avril – Le futur du développement**

Latouche, Serge. « La solution des problèmes des pays dits sous-développés ne peut être une solution technique ». *Faut-il refuser le développement ?* Paris, Presses Universitaires de France, 1986, pp. 183-203.

### **17 avril – Remise des travaux de recherche (FSS 7052 entre 10h30 et 11h30)**



### ***Attention à la fraude scolaire !***

La fraude scolaire est un acte commis par une étudiante ou un étudiant et qui peut fausser l'évaluation scolaire (c'est-à-dire les travaux, tests, examens, etc.). Elle n'est pas tolérée par l'Université. Toute personne trouvée coupable de fraude est passible de sanctions sévères.

Voici quelques exemples de fraude scolaire :

- Plagier ou tricher de quelque façon que ce soit;
- Présenter des données de recherche qui ont été falsifiées;
- Remettre un travail dont vous n'êtes pas, en tout ou en partie, l'auteur;
- Présenter, sans autorisation écrite des professeurs concernés, le même travail dans plus d'un cours.

Ces dernières années, le perfectionnement d'Internet a fortement facilité la découverte des cas de plagiat. Les outils mis à la disposition de vos professeurs et professeures permettent, à l'aide de quelques mots seulement, de retracer sur le Web l'origine exacte d'un texte.

Pour plus d'information sur la fraude et les moyens de l'éviter, vous pouvez consulter la page web suivante : <http://web5.uottawa.ca/mcs-smc/integritedanslesetudes/etudiants.php>.

La personne qui a commis ou tenté de commettre une fraude scolaire ou qui en a été complice sera pénalisée. Voici quelques exemples de sanctions pouvant être imposées :

- recevoir la note « F » pour le travail ou le cours en cause;
- l'ajout d'une exigence supplémentaire (de 3 à 30 crédits) au programme d'études ;
- la suspension ou l'expulsion de la Faculté.

Vous pouvez vous référer au règlement à l'adresse suivante : <http://web5.uottawa.ca/mcs-smc/integritedanslesetudes/reglements.php>.

### ***Des ressources pour vous***

#### ***Centre de mentorat de la Faculté*** – [www.sciencessociales.uottawa.ca/mentor/fra](http://www.sciencessociales.uottawa.ca/mentor/fra)

Le centre de mentorat de la Faculté des sciences sociales a comme objectif de prêter main-forte tant au point de vue scolaire que personnel aux étudiantes et étudiants de tous les programmes d'études de la Faculté, peu importe où ils en sont dans leurs programmes d'études.

Les raisons pour rencontrer un mentor sont diverses : échanger avec un étudiant qui en est à sa 3e ou 4e année d'études, avoir plus d'informations sur les programmes et services offerts à l'Université d'Ottawa, ou tout simplement améliorer ses méthodes d'étude (gestion du temps, prise de notes, préparation aux examens, etc.).

Le centre de mentorat est un lieu d'échanges sur les méthodes d'études et la vie à l'université. Et les mentors sont des étudiantes et étudiants d'expérience, formés pour répondre adéquatement à vos questions.

#### ***Centre d'aide à la rédaction des travaux universitaire*** – [www.sass.uottawa.ca/redaction](http://www.sass.uottawa.ca/redaction)

Au Cartu, vous apprendrez à comprendre et corriger vos erreurs et à bien rédiger de façon autonome. En travaillant avec nos conseillers en rédaction, vous pourrez acquérir les compétences dont vous avez besoin pour :

- maîtriser la langue écrite de votre choix
- améliorer votre réflexion critique
- développer vos habiletés d'argumentation
- connaître tout ce qu'il faut savoir sur la rédaction universitaire

#### ***Service des carrières*** – [www.sass.uottawa.ca/carrieres](http://www.sass.uottawa.ca/carrieres)

Le Service des carrières vous offre une variété de services ainsi qu'un programme de développement de carrière qui vous permet de reconnaître et de mettre en valeur les compétences dont vous aurez besoin pour votre transition sur le marché du travail.

#### ***Service de counseling et de coaching*** – [www.sass.uottawa.ca/personnel](http://www.sass.uottawa.ca/personnel)

Le Service de counseling et de développement personnel peut vous rendre service de plusieurs façons. Nous offrons des services de counseling personnel, de carrière et en méthodes d'étude.

#### ***Service d'accès*** – [www.sass.uottawa.ca/acces](http://www.sass.uottawa.ca/acces)

L'Université d'Ottawa a toujours tenté de répondre aux besoins des étudiants ayant un handicap ou un trouble d'apprentissage. Dès 1985, elle mettait en place des soutiens conçus pour aider ces étudiants à réaliser leur plein potentiel tout au long de leurs études universitaires. Un grand choix de services et de ressources leur est offert avec expertise, professionnalisme et confidentialité.

#### ***Centre de ressources pour étudiants*** – [www.communitylife.uottawa.ca/fr/index.php](http://www.communitylife.uottawa.ca/fr/index.php)

Les centres de ressources pour étudiants ont comme objectifs de répondre à une foule de besoins variés. Consultez la liste des centres.